Le cancer hépatocellulaire: il ne faut pas baisser la garde

Compte Test - 2013-06-02 18:00:00 - Vu sur pharmacie.ma

C'est à Mohammedia que la Société marocaine des maladies de l'appareil digestif (SMMAD) et le Centre de l'Organisation mondiale de Gastro-Entérologie au Maroc (WGO, World Gastroenterology Organization) ont célébré le samedi dernier la Journée mondiale de la santé digestive, en organisant toute une journée d'étude au sujet du carcinome hépatocellulaire (CHC). `

Ce cancer représente un réel problème de santé publique puisqu'il est classé mondialement comme étant le 5ème cancer en fréquence. Il constitue aussi la 3ème cause de décès après le cancer du poumon et le cancer de l'estomac. 83,6% des personnes qui en sont atteintes vivent dans les pays en voie de développement avec une nette prédominance chez les hommes.

Les facteurs de risque du CHC sont essentiellement l'hépatite B et C (forte prévalence chez la population HCV+), la consommation d'alcool et l'ingestion d'aliments contaminés par l'aflatoxine. D'autres facteurs de risque, tels que le diabète et le surpoids, contribuent à leur tour à l'augmentation de son incidence. Et si l'on en croit les modélisations réalisées au CHU de Fès, la prévalence du CHC au Maroc va augmenter d'année en année et la tendance ne pourra s'inverser qu'après l'an 2025.

Le Maroc fait partie des 11% des pays africains disposant de registre des cancers. Ces registres permettent de suivre l'incidence des différents cancers en vue d'asseoir une politique visant à améliorer leur prise en charge et leur prévention.

Les registres des cancers couvrent la région du Grand Casablanca soit 3.615 903 habitants (12,2% de la population marocaine) et la ville de Rabat dont le nombre d'habitants a été de 633000.

D'après la plupart des hépatogastroentérologues présents lors de la journée organisée à Mohammedia, les 52 cas de CHC recensés et le taux d'incidence avoisinant 0,7% sont anormalement bas si on les compare au nombre de malades admis dans les différents services du royaume. Selon de nombreux experts, ce taux anormalement bas s'expliquerait par le faible nombre de déclaration des médecins, surtout qu'un grand nombre de patients sont diagnostiqués tardivement et ne bénéficient que de traitements symptomatiques en ambulatoire. Par conséquent, ces chiffres devraient être pris avec beaucoup de précaution pour que la prise en charge du CHC soit en adéquation avec son incidence réelle.

La prise en charge du CHC ne peut faire l'économie d'un diagnostic précoce. Le traitement du CHC repose sur une collaboration multidisciplinaire associant un hépatologue, un chirurgien spécialiste du foie, un radiologue spécialiste en radiologie interventionnelle. Le traitement du CHC se fait par une destruction locale(radiofréquence ou alcoolisation), par résection et par transplantation du foie.

En cas de transplantation, la survie à cinq ans est d'environ 70%.

Par ailleurs et comme le recommande unanimement les sociétés savantes, il faut instaurer une surveillance par échographie ou par dosage d'alphafoetoprotéine du CHC chez les patients à risque.

Enfin, la prévention demeure un des éléments clefs pour réduire l'incidence du CHC. C'est vraisemblablement ce qui explique l'intégration de la vaccination contre l'hépatite B dans le Plan National d'Immunisation. Et tant que cette vaccination, dont l'efficacité est avérée, est en vigueur au Maroc, l'incidence du CHC dans le royaume s'approchera davantage de l'incidence dans les pays de la rive Nord de la méditerranée que dans les pays voisins de la région MENA.

Dr. Abderrahim DerrajiConsultez pharmanews 190: